1re Année. — N° 6 | Le Numéro : 5 Centimes | Samedi 6 Octobre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne. — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

LA SEMAINE POLITIQUE

Dans l'affaire du roi d'Espagne, tout le monde a eu tort. Nous allons le démontrer.

L'Allemagne a eu tort de nommer le roi Alphonse, colonel du régiment chargé de défendre Strasbourg. Le moyen d'excitation est trop visible, trop grossier, M. de Bismarck nous a habitué à une plus grande habileté.

Le gouvernement français en constatant l'émotion produite en France par cet incident, aurait dû revenir sur sa première décision et prier le Roi de venir à Paris *incognito* afin de le soustraire à une manifestation publique qui ne pouvait pas lui être favorable. Celui-ci surtout a eu tort.

Nous ne condamnerons pas maintenant la population parisienne d'avoir hué et sifflé un colonel de hulans qu'on faisait défiler sous ses yeux, devant elle qui est si patriote, d'avoir hué et sifflé un Roi peu sympathique qu'on lui livrait à elle, population essentiellement républicaine, qui a fait dix révolutions pour renverser le principe de la royauté. Nous blâmerons plutôt la presse parisienne qui ne l'a pas mise en garde contre elle-même en lui faisant bien comprendre cette nuance, bien difficile hélas ! à saisir, que quoique colonel de hulans et quoique Roi, Don Alphonse, à Paris, représentait toute la nation espagnole, même les nuances libérales.

La presse a eu tort surtout de ne pas rappeler aux Parisiens que nous avons sur notre blason des titres de générosité et de chevalerie dans notre hospitalité française qui sont une partie de notre gloire. Certes ! on ne s'est pas mépris sur les sentiments de la majorité de la nation. On sait aujourd'hui que la manifestation était composée de réfugiés espagnols, de désœuvrés, de beaucoup de gamins et de gens irréfléchis qui ont vu un roi — uhlan, et rien de plus; mais, pour notre honneur, nous déclarons, dans ce modeste journal, que nous tenons la nation espagnole indemne de l'insulte, et que nous professons en particulier pour elle l'estime et l'affection d'une nation-sœur. Nous comptons sur la sagesse pour dégager dans cet incident regrettable la majorité des Français et pour arrêter ce sentiment injuste d'irritation qu'on a fait naître contre nous.

Dès que les esprits seront calmés, un fait unique ressortira, c'est que la nation ne s'avoue pas vaincue et ne veut pas ratifier les stipulations du traité de Versailles concédant nos deux provinces à l'Allemagne. S'il y a eu insulte, elle n'a pas atteint le jeune Alphonse, elle a frappé M. de Bismarck.

Ce qui nous afflige le plus, c'est l'absence d'une direction gouvernementale, c'est le récit des récriminations, c'est la nouvelle des divisions républicaines.

L'absence de direction s'est montrée évidente dans cette entrée du roi d'Espagne à Paris. On a beau faire des aménités, le mot guet-à-pens n'est pas trop fort pour qualifier l'accueil qui a été fait au plus haut représentant, à l'incarnation d'une nation voisine et amie avec laquelle on est en affinité de race et dont on recherche l'alliance. Que penseriez-vous de moi, si en venant me rendre visite dans ma propriété, vous rencontriez une partie de mes tenanciers et de mes gens vous siffler et vous huer ? Vous auriez le droit d'abord de me qualifier sévèrement et vous reconnaîtriez que je ne suis pas le maître chez moi.

Voici le pire. Au lieu de me résigner et d'avouer mes torts, j'accuserai mon frère de tout le mal. Le spectacle qui nous a été donné toute la semaine des accusations réciproques échangées entre l'Elysée et la présidence du Conseil, est des plus attristants. Nous conjurons nos représentants, dès la rentrée, de mettre un terme à un état de choses qui, s'il persistait, amènerait le pays au découragement. Nous ne prendrons même pas la peine de rechercher celui qui a eu les torts, ou celui qui en a le plus. Nous disons que la situation doit être modifiée.

Il y a urgence surtout à créer ce grand parti national, dont nous parlions l'autre jour, qui se plaçant en dehors des compétitions des partis, ferait au lieu de ses propres affaires, celles de la République. Les évènements prochains en démontreront la nécessité et précipiteront peut-être la date de sa constitution.

La gravité du mal, provoquera le remède efficace. Nous avons foi dans notre cause, mais à condition que les bons esprits se rassemblent et agissent. Nous qui sommes deïstes, nous pouvons nous permettre de dire que le Dieu des Républiques veille sur nous. Nous traversons des épreuves très cruelles, mais nous savons que le port nous attend, en n'oubliant pas que notre croyance est de cette terre, et que nous sommes un parti militant et d'action.

Auguste Thomas.

LA SITUATION EN CHINE

Le Standard a reçu de Hong-Kong, un télégramme d'après lequel les communications entre Canton et la concession anglaise, ont été interrompues ; l'on considère qu'il y aurait danger pour les eurepéens à pénétrer dans la ville. Les habitants de la concession et les commandants des canonnières anglaises ont pris des mesures pour la défense éventuelle de la concession ; il y a à Canton trois navires de guerre anglais. Le gouvernement chinois continue à concentrer des troupes, une flotte chinoise composée de canonnières est arrivée devant les forts de Bog, la flotte française est toujours à Hong-Kong.

On télégraphie de Chine au ministre de la marine, que la *Triomphante* est partie de Hong-Kong pour Tchefou, en passant par Anoï et à Woosang ; le *Tourville* part du même point se rendant au Japon.

D'autre part, le *New-York-Hérald* dit que la police arrache chaque jour des placards incendiaires affichés sur le palais du vice-roi et menaçant de massacrer les étrangers et de détruire leurs propriétés, si la flotte française attaque la ville. La populace insulte les mandarins dans les rues. Les troupes occupant les forts extérieurs ont été rappelées en ville pour garder le palais du vice-roi. Le consul américain qui avait été invité à se rendre lundi, à une audience du vice-roi, a reçu ensuite avis de rester chez lui, parce que sa sécurité ne pouvait pas être garantie pendant qu'il traverserait la ville. Une grande inquiétude règne dans toute la région et même à Hong-Kong où des précautions ont été prises ; des armes destinées aux volontaires ont été déposées en lieu sûr et les patrouilles de nuit ont été doublées.

LE MOULE MINISTÉRIEL

Une remarque singulière et sur laquelle il importe d'appeler l'attention publique, c'est qu'en France ce n'est pas l'homme qui élève, grandit, caractérise la fonction, mais la fonction qui forme et transforme l'homme, lui donne la confiance en lui-même, la conscience de sa valeur, la certitude de sa supériorité ; de sorte que, plus la fonction est élevée, plus aussi le fonctionnaire est convaincu de la réalité de son mérite, et plus aussi il se façonne, plus il reçoit, pour ainsi dire, l'empreinte qu'y ont imprimée ses prédécesseurs.

De là, cette routine dans laquelle se traîne péniblement l'administration que l'Europe — persiste-t-on à affirmer — nous envie ; de là ces lenteurs traditionnelles, ces exigences surannées, ces paperasseries sans fin, ces formalités aussi nombreuses qu'inutiles et qui semblent n'avoir été créées que pour retarder la prompte exécution des affaires, froisser les justes susceptibilités des contribuables et compromettre parfois les intérêts les plus légitimes, les demandes les plus dignes de sollicitude.

Il en est ainsi de la base au sommet de la hiérarchie administrative ; mais c'est surtout lorsqu'on atteint les hautes régions ministérielles que cette anomalie prend des proportions vraiment incroyables.

Voici un homme que l'énergie, la rectitude de jugement, l'esprit d'initiative, ont placé au premier rang de nos assemblées politiques. On se dit : le jour où il prendra possession de l'un des portefeuilles importants du cabinet, on peut être assuré qu'il secouera le joug des bureaux, et qu'au besoin, il saura intervenir directement pour imposer sa volonté et faire rendre à chacun la justice qui lui appartient. Erreur ! A peine a-t-il franchi le seuil de l'hôtel qui doit lui servir de résidence, que tout change en lui. Son attidude, sa démarche, son langage ne sont plus les mêmes. Il est entré dans le *Moule Ministériel*, homme d'esprit, politique, indépendant, ami sincère et de relations sûres ; il en sort Ministre, c'est à dire le contraire de ce qu'il était.

On s'adresse à lui pour obtenir le redressement d'une erreur, la réparation d'un préjudice, la satisfaction d'une faveur ou d'un droit ; on ne doute pas du résultat, il a si souvent affirmé que sa volonté prévaudrait sur toutes celles de son entourage, qu'il ne subirait aucune pression, qu'il ne s'inspirerait dans ses décisions que de sa conscience, qu'on ne peut, sans lui faire injure, le supposer capable d'un instant de tentation. Il n'y a qu'une signature à donner, et il est convaincu qu'il va remplir son devoir ou faire une œuvre utile ; donc l'incertitude n'est pas permise. Mais on compte sans les responsabilités à encourir, sans la gravité du mandat, sans les prérogatives des bureaux, sans les engrenages que nous appelons le moule et dans lequel le ministère passera tout entier, laissant à chacun d'eux une part de son individualité originale.

Le ministre ne peut répondre immédiatement, il doit consulter d'abord la Commission compétente, prendre ensuite l'avis de son Conseil et faire, en un mot, ce qu'ont fait ses prédécesseurs, ce que feront ses successeurs.

Or, comme le personnel du ministère est toujours à peu près le même, comme il règne dans les bureaux le même esprit de résistance, le même antagonisme contre tout ce qui est d'essence libérale et démocratique, comme le gouvernement républicain y compte plus d'ennemis que d'amis, il arrive que la bonne volonté du ministre se heurte à des difficultés matérielles, à des impossibilités qui l'énervent, l'annihilent et le réduisent à l'impuissance.

Se trouvera-t-il un jour, un homme assez sûr de lui-même pour briser tous les rouages inutiles, pour faire éclater cette enveloppe qui l'entoure, l'étreint et le paralyse ? Se trouvera t-il un homme qui consentira à rester lui-même, à conserver son opinion personnelle et à la faire prévaloir envers et contre tous ? Nous le croyons, sans trop l'espérer, mais il reste un moyen que les législateurs ont le droit et le *devoir* d'employer : C'est de réformer l'organisation du service administratif ; c'est de réduire l'importance du rôle de certains chefs de bureau, plus omnipotents que tous les ministres ensemble, c'est de ramener à des proportions plus modestes et surtout plus conformes à la réalité de leurs fonctions, ceux qui sont sortis de leurs attributions et dont les empiètements constituent le plus révoltant des abus ; c'est de briser la barrière qui entoure le ministre comme un cordon de santé et ne permet pas à la vérité d'arriver jusqu'à eux. C'est en un mot de procéder à l'épuration.

Voilà, croyons-nous, une réforme utile dont il serait bon de ne pas retarder la réalisation. Voilà une œuvre que la presse quotidienne ne devrait pas se lasser de réclamer et que l'opinion publique serait unanime à approuver. Mais hélas ! il en sera de cette question comme de toutes celles qui n'ont pas le droit d'exciter les passions, de provoquer les foules, on la laissera dormir ; notre faible voix ne sera pas entendue et les ministres continueront à être les instruments de ceux qu'ils devraient diriger, et à chaque crise le moule continuera à s'ouvrir et à se refermer sur ceux qu'il doit marquer de son empreinte et former à l'image de leurs prédécesseurs !

Aug. Turin.

© VILLE DE SISTERON

LES ENFANTS DES ALPES A MARSEILLE

Le journal les *Alpes Rpéublicaines* a donné le compte-rendu d'un banquet qui a eu lieu le 16 septembre dernier, à l'hôtel des 500 couverts, à Marseille, à l'occasion de l'inauguration de la Société de secours mutuels des Enfants des Alpes. Malgré cette publicité, nous croyons être agréable à nos compatriotes, principalement les Dignois, en faisant connaitre à notre tour le compte-rendu de de ce banquet fraternel et républicain.

Mus par un sentiment de fraternité qui est le propre du caractère alpin, les citoyens des Basses et Hautes-Alpes en résidence à Marseille, ont voulu consacrer ce grand principe : la solidarité humaine, en fondant une Société de secours mutuels.

Cette institution essentiellement philanthropique, progressive, s'accorde parfaitement avec les aspirations démocratiques et humanitaires, avec les sentiments généreux et dévoués des Enfants des Alpes.

C'est le dimanche 16 septembre dernier, comme nous l'avons dit plus haut, que la Société qui compte déjà plus de 200 membres, célébrait sa fête d'inauguration. 70 convives assistaient à cette agape fraternelle. Le moment des toasts venu, M. Garcier, l'honorable président de la Société, a pris le premier la parole et en termes élevés a expliqué le but de la Société qui se résume en cette formule : Exercice de la bienfaisance, union des bons citoyens.

Il regrette l'absence de M. Bouchet, le sympathique député, qui n'a pu se rendre à l'invitation qui lui a été faite, et porte un toast aux membres du Conseil, à la Société, à la presse marseillaise, qui est représentée à cette fête de famille, et aux invités.

M. Béraud vice-président, se lève ensuite, et avec cette clarté qui le caractérise, retrace les difficultés qu'on a eu à vaincre pour la fondation de la Société. Il ajoute que le résultat satisfaisant qui a été obtenu est dû au dévouement et à l'abnégation de tous les membres et surtout aux hautes qualités de l'honorable président, M. Garcier, et termine en exprimant l'espoir que tous les Alpins auront à cœur de s'associer à une œuvre utile, bonne et républicaine à la fois.

M. Viacara, photographe, rue Grignan, 12, à Marseille, invité à cette fête, a photographié les membres de la Société en groupe.

La fête s'est terminée par un grand bal qui a duré bien avant dans la nuit et auquel assistaient plus de 1.000 personnes.

Ainsi s'est célébrée l'inauguration de la Société de secours mutuels des Enfants des Alpes, et cette journée marquera dans le souvenir de tous les convives, qui ne se sont pas départis un seul instant de cette cordialité et de cette bienséance qui donnent un attrait de plus à ces réunions.

A. C.

ÉPHÉMÉRIDES RÉPUBLICAINES

1762. Naissance de Championnet.

Le prince de Holenlohe campé sur les bords d'un rivage de plus de deux lieues d'étendue et accessible sur tous les points, essayait, mais en vain, de franchir le fleuve. Comptant sur le nombre de ses soldats, sur ses chaloupes canonnières sur la supériorité de ses forces, il fit dire au général français que lui et ses compagnons seraient tous fusillés, s'ils ne se rendaient à l'instant.

« Ma réponse est au bout des baïonnettes républicaines, » lui écrivit le général français.

» L'homme qui prononça ces héroïques paroles, l'homme dont le génie sut empêcher le débarquement de l'ennemi, c'était Championnet, « né à Valence, en 1762, mort en 1799 à Antibes, à l'âge de trente-six ans, général en chef des armées de la République française en Italie, vainqueur sur les bords du Tibre, du Garigliono, du Volturne, etc... Il soumit la ville de Naples et resta pur, au milieu des séductions de la conquête » nous apprend son épitaphe.

Il mourut, en effet, si pauvre, après avoir conquis le royaume de Naples, que ses officiers furent obligés de se cotiser pour subvenir aux frais de ses funérailles.

Raconter simplement ce fait n'est-il pas le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce vaillant soldat, sorti des rangs du peuple, et arraché si prématurément au service de la France.

Chronique Départementale

Cent soixante réservistes ont été de passage à Digne le 3 octobre.

***

Mme Chabrier, née Ramiso, a été nommée institutrice-adjointe à l'école du hameau de Tauze, en remplacement de Mlle Romain nommée institutrice communale à St-Pancrace d'Oraison.

***

Nos félicitations sincères à notre compatriote M. Golfard, pour sa nomination à la suppléance de la Justice de Paix du canton des Mées.

***

Par arrêté de M. le Ministre des postes et télégraphes, Madame veuve Biessy, aide de bureau de Forcalquier, est nommée receveur des postes et télégraphes à Guillestres (Hautes-Alpes).

***

La Commission départementale s'est réunie à la préfecture le 30 septembre dernier. Etaient présents : MM. Barbaroux, Bastide, Latil et Garcin, secrétaire. M. le Préfet assistait à la séance.

La Commission a statué sur les diverses affaires qui lui ont été soumises, elle a approuvé un certain nombre de projets et travaux concernant les chemins d'intérêt commun et de grande communication. Avant de se séparer elle a désigné MM. Garcin, Latil et Richaud, membres du Conseil général et M. Don, conseiller d'arrondissement, pour assister le Conseil de révision qui se réunira prochainement à l'effet de statuer sur les demandes de dispenses à titre de soutiens de familles, formées par les jeunes gens de la classe de 1882 et des ajournés des classes 1880 et 1881.

***

Par décison du 22 septembre dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique a approuvé la délibération du Conseil départemental du 4 août dernier, votant la création d'une école enfantine à Volonne.

***

Nos meilleurs compliments à M. Louis Renoux, qui au concours pour le surnumérariat des contributions directes, qui a eu lieu au mois d'août dernier, a été reçu avec le n° 1.

***

Par décision de M. le Ministre des Travaux publics en date du 1er octobre courant, M. Reinouard, Louis, candidat déclaré admissible à l'emploi de conducteur à la suite du concours de 1882, est nommé conducteur des ponts et chaussées de 4e classe. Il sera attaché, en cette qualité, au service ordinaire du département des Basses-Alpes, en remplacement de M. Darbout, précédemment appelé à une autre destination.

DIGNE

Les potaches sont au désespoir, l'heure de la rentrée a sonné et retenues et pensums vont être pour quelques-uns, de nouveau à l'ordre du jour, et pourtant combien voudraient être encore à cet âge heureux et insouciant des déclinaisons.

Dernièrement, dans un bahut clérical que nous ne nommerons pas, un professeur releva vertement — trop vertement — un élève, à propos d'une erreur commise par celui-ci.

Après la classe :

— Eh bien ! mon jeune ami, je vous ai coiffé d'un joli bonnet d'âne !

Réponse du *jeune ami* :

— Oui, Monsieur, mais depuis ce temps-là vous devez avoir bien froid à la tête.

Il est facile de se figurer celle que fit le professeur.

***

Un vieillard, originaire de la commune d'Aiglun, près Digne, avait disparu de chez lui depuis une dizaine de jours. Toutes les recherches faites jusqu'à ce moment avaient été infructueuses. Hier matin on l'a découvert, mourant et tout ensanglanté, sur la route de Digne à Châteauredon ; il avait roulé dans un ravin, au milieu des broussailles, et était venu s'arrêter sur la route nationale n° 207. C'est là que la gendarmerie l'a trouvé ; il a été immédiatement transporté à l'hôpital de notre ville dans un état fort sérieux.

Etat-Civil du 27 Sept. au 8 Oct.

NAISSANCES

Caire Jean-Louis-Marie.
Poudière Modeste-Etienne.
Pellas Jeanne-Emilie-Joséphine.
Meynier Emile-Isaïe.

DÉCÈS

Allègre Paul-Marie, 3 mois et demi.

Jauffret (présenté sans vie), sexe masculin.

Turrel Marie, veuve Barras, 49 ans, à l'hospice.

Arnaud Jean-Antoine, propriétaire, 62 ans, quartier de Notre-Dame du Bourg.

MARIAGES

Néant.

Il y a eu, pendant le mois de septe 16 naissances, 9 du sexe masculin e sexe féminin.

Les décés sont en diminution sur le des naissances, de bien peu, il est vrai, le fait est rare et mérite d être remarq se sont élevés à 15, dont 4 d'enfants de à 3 ans.

Du 1er janvier au 30 septembre, le des mariages s'est élevé à 19 ; penda période correspondante de 1882, il était soit une diminution de 4 pour l'année rante.

***

Moustiers. — Dans la nuit du 27 tembre dernier, le nommé Grossimon âgé de 73 ans, veuf, demeurant seul, trouvé mort dans son lit. M. Desanti, decin à Moustiers, ayant été appelé au n'a pu que constater la mort, qu'il att à une appoplexie foudroyante.

Taulanne. — Un fait inouï et heur ment fort rare s'est passé au hame *Lèque*. Un troupeau composé de 70 bê cornes a été trouvé littéralement égorg Le sieur Collomp Marius, propriétai troupeau, croit que c'est un loup cervie a pénétré dans l'écurie et a consomm affreux carnage.

Châteauredon. — Un incendie s'es claré dans la maison du sieur Allibert propriétaire. Les pertes ne sont pas grande importance, et sont d'ailleurs vertes par une Compagnie d'assurances

Villars-Colmars. — Un secours de francs pour achat d'objets mobiliers des à l'église, vient d'être accordé à cette mune.

Saint-Maime. — Un secours de 200 f vient d'être accordé à cette commune, la même destination que le précédent.

SISTERON

Nos plaintes relatives à la rue de l'E ont été entendues. Dès les premiers jou la semaine la pelle et la pioche ont fai tice des immondices, des décombres e ruines qui, non-seulement obstruaient rue au point de la rendre impraticable, étaient surtout un danger permanent les rares et intrépides passants qui os s'aventurer dans ce coupe-gorge.

***

De nombreux reverbères viennent d placés sur divers points de la ville, no ment à l'Avenue de la Gare, qui se tr ainsi suffisamment éclairée sur toute étendue.

Tout en tenant compte à nos édiles profusion de luminaires que nous dev leur sollicitude, nous ne pouvons nous pêcher de regretter leur indifférence vis d'un autre mode d'éclairage aussi é

CONTES D'ÉTÉ

LA P'TIOTE

J'étais monté, à Grenoble, dans un wagon de seconde classe, me dirigeant sur Gap, par cette ligne que peu de voyageurs connaissent et que traverse une des régions les plus pittoresques de France en s'élevant, par des travaux d'art d'une grande audace, à son point culminant, vers la station de Clèles, jusqu'à une altitude de douze cents mètres.

Il était midi. Je devais arriver à Gap le soir, et voulant jouir, pendant le trajet, des splendeurs de ces pays montagneux et bouleversés, j'avais choisi un compartiment où je serais seul et où je pourrais à loisir m'installer tantôt à la portière de droite, tantôt à celle de gauche, selon la position de la ligne par rapport aux sites magnifiques qui allaient passer jusqu'à la nuit sous mes yeux.

Je n'ai jamais compris ces gens indifférents aux émotions procurées par le spectacle de la nature et ayant horreur du voyage en chemin de fer. Quoi de plus délicieux que d'être confortablement assis dans un fauteuil roulant, emporté à toute vapeur, à côté d'une fenêtre ouvrant sur des plaines, des montagnes, des bois, des fleuves, des torrents, des lacs, des mers qui se déroulent comme un panorama merveilleux et changeant d'aspect à chaque minute.

Pour ces jouissauces de tout homme artiste, ou seulement sachant regarder, un compagnon de route est précieux s'il partage vos idées et vos impressions tout en vous communiquant les siennes. Si l'on n'a pas ce compagnon de choix, emmené avec soi ou donné par un hasard clément, il vaut mieux être seul qu'avec des inconnus ou des indifférents.

J'étais donc seul. La machine poussait ses premiers hans ! hans ! les roues criaient, les chaînes d'attache se tendaient avec un bruit sec, le train ébranlait son énorme masse, prêt à emporter une centaine de créatures vivantes, voyageurs à intérêts différents, se déplaçant pour leurs plaisirs, leurs devoirs, leurs soucis ou leurs affaires.

La portière s'ouvrit brusquement livrant passage à un homme d'une trentaine d'années, solidement bâti, ayant la tenue d'un ouvrier aisé. Il referma la portière avec précaution, s'assura que la targette était rabattue et s'assit dans l'encoignure faisant face à celle que j'occupais.

Le train partait. Mon premier mouvement fut celui de la mauvaise humeur contre l'intrus qui rompait la solitude désirée. Ce sentiment céda bientôt quand j'eus, selon mon habitude, passé en revue mon compagnon de route.

La physionomie respirait l'intelligence et la bonté ; elle avait un caractère de certaine distinction. Ses yeux avaient des lueurs chaudes tempérées par une mélancolie qui attirait. Tout l'ensemble de sa personne, sans aucune recherche, était presque soigné ; les mains, un peu grosses, étaient celles d'un travailleur ; si la peau en était noire, ce n'était point faute de les avoir vigoureusement lavées à grande eau. Sa bouche, au sourire triste, découvrait des dents éclatantes et saines qui tranchaient sur le teint bronzé du visage.

L'homme, en s'assayant, m'avait poliment salué, en retirant la casquette de drap qui emprisonnait sa chevelure brune.

Ouvrant une valise, il en avait tiré un morceau de veau froid, un pain blanc un cornet de papier contenant du sel, un gobelet et une bouteille de vin à moitié remplie.

Il fit promptement son frugal repas, replaça, au lieu de la jeter par l'ouverture de la portière, la bouteille vide, avec le gobelet nettoyé, dans sa valise, au fond, il prit ensuite un portefeuille soigneusement enveloppé, et y regarda longuement un petit carré de carton que je compris être une épreuve photographique.

A peine eût-il enfermé pieusement cette image qu'il resta longuement immobile. Les yeux flottant dans le vague, la main seulement agitée d'un léger tremblement nerveux qui trahissait, comme le regard, de tristes pensées intérieures. Bientôt deux larmes remontant à ses paupières, il en éprouva l'impression cuisante, sembla sortir d'un rêve et, secouant la tête, parut vouloir se reprendre et chasser son chagrin.

En quittant Grenoble, le train court pendant quelque temps au milieu de jardins potagers et de prairies qui n'offrent point d'intérêt, s vue de Pic de Taillefer et du Fauteuil de Ga tua qui se détachent au loin dans cette part contreforts des Alpes dans la direction de C béry, le paysage n'a pas encore les grands qu'il prendra plus loin, et j'avais plus o mon compagnon que regardé la contrée que traversions.

Tout à coup. — Je vous gênerais, en fu Monsieur, me demanda mon voisin.

Sur ma réponse, il prit une grosse racine dont il tira lentement une épaisse f

Un peu plus loin. — Nous aurons du reta machine est mauvaise, elle s'essouffle aux ra

La glace était rompue.

La dernière expression de mon interlo me fit lui poser cette question :

— Vous appartenez sans doute au person la Compagnie ?

— Oui, Monsieur, je suis chauffeur. — Je r de permission, je rejoins mon nouveau p Gap. Avant cette permission nous habitions noble, la femme et moi. Mais la pauvr pleurait toujours et la santé n'allait plus. J de la conduire là bas, au pays, auprès des Nous sommes d'Alsace tous deux.

Cette douleur que j'avais devinée touch confidences et, mon intérêt pour cet h allant grandissant, je provoquai le récit de s

— Mon père est de Wissembourg, comm t-il. Il a, aux portes de la ville, un petit bi il s'est retiré après avoir été quarante ans c

© VILLE DE SISTERON

mique et beaucoup plus en rapport avec le progrès et le goût du jour.

***

A propos d'édiles, la scie électorale montée par le correspondant sisteronnais du *Radical des Alpes* à ses lecteurs, poursuit son mouvement circulaire. Notre excellent confrère voit du réactionnaire partout, dans le camp Bontoux comme dans le camp Latil. Ses craintes sont certainement exagérées et dans tous les cas, les élections municipales ne devant avoir lieu qu'après la promulgation de la loi qui va être sûrement votée, ces escarmouches nous semblent prématurées. Ajoutons que comme lui, nous voulons un Conseil municipal exclusivement républicain, composé cependant de citoyens capables et résolument décidés à sortir notre cité de l'ornière où elle croupit depuis longtemps.

***

C'est aujourd'hui qu'une douzaine de limonadiers comparaissent devant le tribunal de simple police, pour infraction au règlement sur l'heure de la fermeture. L'amende qui est appliquée en pareil cas n'est pas énorme et ils en seront quittes pour mettre un peu moins de vin ou d'eau-de-vie dans leur eau.

Ceci me rappelle un mot bien nature d'une laitière dont un de nos précédents commissaires de police voulait vérifier le lait. Il prend le premier bidon qui lui tombe sous la main, tend l'éprouvette et verse; il en sort de l'eau claire et limpide !

— Eh bien ! qu'est-ce que c'est que ça ?

— Oh ! pardon, Monsieur le Commissaire de police, j'ai oublié d'y ajouter le lait ! répond la naïve enfant.

***

Le Conseil municipal dans une de ses dernières séances, a décidé de faire construire un lavoir public en face la fontaine de la place Saint-Jaume. L'emplacement étant compris dans la zône militaire, l'autorisation du Génie est préalablement nécessaire.

État-Civil du 27 Sept. au 8 Oct.

NAISSANCES

Andrieu Adeline-Marthe.
Robert Raoul-Louis Michel.

DÉCÈS

Guipponi Jean, 20 ans.
Michel Marius-Osval, 1 an 1/2.
Lieutier Marie, 1 an.

MARIAGES

Néant.

***

La Motte-du-Caire. — On nous écrit : Parmi les nombreux postulants à la recette buraliste de La Motte-du-Caire, se trouvaient entre autres M. Meffre, M. Reymond, le dernier gérant du bureau, et M. Garcin, suppléant à la justice de paix et maréchal-ferrant à ses heures. Ce dernier, qui a décroché la timbale, n'a absolument à son actif que des services électoraux... ce qui est bien maigre. M. Meffre, au contraire, est un ancien soldat qui a bravement servi la patrie pendant 25 ans, qui a 11 campagnes hors d'Europe, qui est décoré de la médaille militaire depuis 1863, et qui à l'heure actuelle, aurait un beau grade dans l'armée s'il avait voulu courber l'échine sous le joug impérial.

Il est marié, père de famille et sans fortune On lui refuse ce morceau de pain sur ses vieux jours, c'est triste !

Au public de juger ! H. A.

Curbans. — Le juge d'instruction de Sisteron vient de décerner un mandat d'arrêt contre la veuve Maurice, surnommée la *Barlantane*, âgée de 52 ans, ex-institutrice, demeurant à Curbans.

Cette misérable, qui à l'âge de 21 ans s'était laissé séduire par un *homme d'église*, est accusée d'attentats à la pudeur d'une monstruosité exceptionnelle, commis sur des jeunes garçons de 8 à 13 ans. L'instruction de cette affaire, qui aura probablement son dénoûment en cour d'assises, n'étant pas terminée à l'heure où nous écrivons, nous y reviendrons plus tard.

On dit — et c'est ce qu'il y a de plus triste — que les victimes de la lubricité de cette Messaline (parmi lesquelles se trouve son neveu) auraient presque toutes besoin d'un docteur Ricord.

Volonne. — Le sieur J.-J. Pilet, originaire de la Savoie, a, paraît-il, la mauvaise habitude de prendre des pantalons... où il en trouve. Ce procédé, qui paraît simple à première vue, n'est pourtant pas exempt de désagréments.

C'est ainsi que l'autre jour, ce chevalier du trimard s'est empressé d'en cueillir un dans le magasin d'épicerie de M. Galissian, où il était entré pour demander l'aumône.

Pincé à la sortie par Messieurs les gendarmes, qui sans doute le guettaient, il a été, par leurs soins, écroué à la maison d'arrêt de Sisteron, où en attendant son jugement il aura les loisirs de méditer sur les inconvénients qu'il y a à ne pas avoir un tailleur attitré.

Vilhosc. — Dans sa séance du 1er octobre, la Commission départementale a accordé à notre commune un secours de 100 francs pour réparations *urgentes* à l'église.

Manosque. — Nous recevons la lettre suivante :

« Manosque, 3 octobre 1883.

« Monsieur le Directeur,

« Permettez-moi d'avoir recours à votre estimable journal pour faire connaître à nos compatriotes des Basses-Alpes quelle pénible impression produit chez les républicains sensés la déplorable polémique engagée ces derniers temps entre les deux journaux de notre localité.

« En lisant les turpitudes échangées par des hommes qui ont la prétention de se dire politiques, en entendant les mots malsonnants qu'ils se jettent par la tête; on serait tenté de croire qu'il n'y a plus de principes à défendre et que les personnes seules ont droit aux honneurs de l'attaque. De pareils faits sont malheureux et comblent de joie ces bons réactionnaires, chez qui toute division entre républicains fait naître un espoir de plus.

« Au nom du bon sens, au nom de l'union, qui devrait toujours exister entre républicains, au nom des principes pour lesquels nous combattons ensemble, je conjure ces citoyens de ne pas donner plus longtemps le triste spectacle de cette lutte à coups de plume ? Personnellement lié avec chacun de ces Messieurs et les démarches que j'ai individuellement tenté auprés d'eux n'ayant pas abouti, jé vous serai obligé de vouloir bien taire mon nom que je n'hésite pas à vous faire connaître.

« Veuillez agréer, etc. »

Nous ne voyons aucun inconvénient à ne pas trahir l'incognito de ce correspondant timoré. Nous avons publié sa lettre non pour nous immiscer dans des querelles, dont nous n'avons que faire, mais parce que cette lettre contient quelques appréciations qui nous paraissent inspirées par le bon sens. Monnaie assez rare par le temps qui court.

Méolan. — Les malheureuses victimes de l'incendie qui dans notre commune a été déterminé par la foudre, viennent de recevoir par les soins de M. Imbert, sous-préfet de Barcelonnette, le produit d'une collecte faite au cercle des Alpines, à la suite d'une conférence de M. Blancsubé, député de la Cochinchine.

MARCHÉ DE DIGNE

Du 29 septembre 1883

Blés.....	30	charges à F.	34	la charge.
Avoine	2	» »	16	»
Orge	2	» »	23	»
Seigle	1	» »	24	»
Maïs	20 fr. les 0/0 kil.			
Foin.....	10 fr. les 100 kil.			
Paille.....	5	» »	»	
Pommes-de-terre	8 fr. les 0/0 kil.			
Miel.....	1 fr. 50 le kil.			

MARCHÉ D'AIX

du 29 Septembre

Bœuf de 1 fr. 60 à 1 fr 75.
Moutons du pays de 1 fr 85 à 1 fr. 92.
Moutons africains de 1 fr. 60 à 1 fr. 75,
Moutons du Gap de 1 fr. 75 à 1 fr. 85.
Moutons de Barcelonnette de 1 fr. 75 à 1 fr. 85.
Moutons de Sisteron de 1 fr. 75 à 1 fr. 85.
Le kilogramme.

Dernières Nouvelles

Paris, 5 octobre.

Le général Thibaudin qui assistait, ce matin, au Conseil des ministres, a expliqué avec beaucoup de calme à ses collègues, que rien dans son attitude pendant ces derniers jours ne pouvait être, à moins de passion et de parti-pris, présenté comme incorrect. Le ministre de la guerre a exprimé la volonté formelle de donner des explications précises à la Chambre, s'il lui en était demandé; il pense que ce serait manquer de respect au Parlement que de se dérober par une démission anticipée aux questions que les représentants du pays peuvent être en droit d'adresser aux ministres. On sait d'ailleurs que le président de la République estime que le ministère doit se présenter en entier devant les Chambres, et cette solution est la seule correcte à tous égards, car nul ne doit fuir les responsabilités, et que le général Thibaudin n'étant ni sénateur, ni député, ne peut s'expliquer qu'en restant au ministère.

— Il se confirme que le gouvernement a prescrit une enquête à la suite des incidents regrettables qui ont marqué l'arrivée du roi d'Espagne à Paris. Cette enquête ne doit pas porter sur les mesures d'ordre qui ont été prises à cette occasion, elle a pour but de rechercher les auteurs de la manifestation et d'en déterminer l'étendue.

— On assure qu'il a été question au Conseil de ce matin de la convocation anticipée des Chambres, comme moyen de résoudre la crise ministérielle, mais qu'il n'a été pris aucune résolution à cet égard.

— Toutes les correspondances de l'étranger publiées ce matin par les journaux de Londres constatent que l'agitation anti-française provoquée par la démonstration dont le roi d'Espagne a été l'objet à son arrivée à Paris, commence à se calmer.

— Dans le cas où le gouvernement ne prendrait pas l'initiative des modifications à la loi sur la presse, en ce qui concerne les souverains, on assure que M. Ribot déposerait une proposition dans ce sens.

— Sur l'initiative de son gouvernemente le prince Orloff vient d'avoir une entrevu, avec M. de Giers. L'entretien du chancelier et du diplomate de l'empire russe a eu lieu à Genève.

— Il est bruit que le Foreing-Office suggèrerait l'idée de soumettre à un congrès le différend franco-chinois.

— Voici, suivant le *Gaulois*, le texte du télégramme envoyé par l'Empereur d'Allemagne au roi d'Espagne : « Je déplore l'in-« sulte qui vous a été faite à Paris, je sais « d'ailleurs qu'elle s'adresse à moi beaucoup « plus qu'à vous. — Guillaume. »

***

La Chine ne paraît pas devoir longtemps encore continuer à maintenir ses prétentions sur le Tonkin, on m'assure que les rapports diplomatiques un moment interrompus vont être repris entre M. le marquis de Tseng et le ministre des affaires étrangères. Je puis d'autre part vous affirmer que des nouvelles de notre corps expéditionnaire sont arrivées dans la soirée au quai d'Orsay. D'après ces nouvelles, nos troupes occuperaient actuellement d'excellentes positions et pourraient bientôt réduire à néant tous les efforts de l'ennemi.

---

maître dans la manufacture de MM. Kœchlin, à Mulhouse. En 1870, quand la guerre éclata, j'étais moi-même, après avoir fait quelques études de français, de mécanique et de dessin, à Mulhouse, dans la même maison. J'avais à ce moment dix-neuf ans. Mes deux frères étaient sous les drapeaux; je devançai l'appel et je m'engageai. A Baugency je fus blessé et fait prisonnier, puis emmené en Allemagne.

Plus tard, je m'échappai de Dantzick et je vins à Wissembourg embrasser mes parents. Mes deux frères avaient été tués. La mère aurait voulu me garder après m'avoir retrouvé, m'ayant cru mort comme les autres. Mais le père et moi nous ne voulûmes pas. Trois jours plus tard je quittais Wissembourg, je traversais, avec mille chances d'être pris, les lignes prussiennes et je rejoignais mon régiment. La guerre terminée nous fûmes envoyés en Afrique pour revenir à Grenoble. Au régiment j'avais pour capitaine un brave homme que j'avais sauvé à Beaugency en tuant un officier bavarois qui de son revolver allait lui faire sauter la cervelle. Depuis il m'avait pris en affection. Il estimait que j'étais un des meilleurs sous-officiers et à Grenoble il s'efforça sans cesse de me décider à faire un nouveau congé. Mais je refusais toujours, lui disant que l'état militaire ne m'allait pas, que j'y avais fais mon devoir comme les camarades, que cependant, à partir du jour même de ma libération, l'armée ne me reverrait plus. Malgré sa bonté. il me tenait rigueur de mon entêtement. Une fois j'avais appris qu'il y avait aux Rotondes de la gare un examen d'élèves mécaniciens, — la mécanique c'était ma toquade — je lui demandai la permission de la journée du dimanche pour subir ces épreuves. Il entra dans une colère terrible et me donna un refus catégorique. Je ne répondis rien, mais je tirais mes plans. Je m'arrangeai de façon à être de service de garde à l'une des portes de la ville et je m'entendis avec un camarade. En effet, le jour dit, j'allai prendre ma garde ; mon camarade avait demandé une permission et vint me remplacer. Je passai ma journée aux Rotondes où l'on me fit faire une épreuve et dresser un modèle de machine. Quelque temps après j'apprenais que j'étais admis.

Le jour de ma libération, quand j'allai dire adieu à mon capitaine, il commença par m'injurier durement, ce qui ne l'empêcha pas, lorsque je le quittai et qu'il vit ma décision irrévocable, de me serrer dans ses bras.

Ah ! c'était un brave cœur, allez, Monsieur, et les duretés qu'il me disait n'étaient que des preuves d'affection. Il était persuadé que j'aurais pu passer officier et il prétendait que je gâchais mon avenir en quittant le service.

En sortant du régiment je fus donc nommé chauffeur. Mon métier m'intéressait ferme et pendant les heures passées sur la machine j'étais heureux. J'avais de bonnes nouvelles des vieux : ils étaient toujours tristes là-bas mais bien portants. Oui, j'étais heureux, et cependant, en dehors du service, quand je rentrais tous les deux soirs dans ma chambre, je me sentais bien seul !

Il y avait dans la maison où était mon logement une petite lingère. Nous nous rencontrions souvent dans l'escalier. Elle était comme moi, d'Alsace. Sa vieille mère, le seul être qui lui restât, était morte de chagrin pendant la guerre à la suite de l'incendie qui avait détruit sa cabane.

C'était une brave fille, douce, honnête, alerte, travailleuse et point laide, ma foi.

Un jour je lui dis. — Lisbeth, voulez-vous être ma femme ? — Oui, me répondit-elle, je vous aimerai et je vous serai soumise.

Elle ne mentait pas, allez, Monsieur, elle me l'a prouvé depuis.

Il y aura trois ans, viennent les cerises, que nous sommes mariés.

A la fin de notre première année de mariage, ma Lisbeth nous a donné une belle petite fille. Comme c'était bon, en descendant de la machine, en rentrant chez soi, de trouver cette brave femme, dans notre logement qui reluisait comme une casserole ; comme c'était bon surtout d'embrasser cette petiote toute blanche et rose qui me tirait la barbe pendant que la faisais sauter sur mes genoux. Voyez-vous, les enfants, Monsieur, c'est notre seule joie à nous autres travailleurs. Quand nous tenons ces menottes là dans nos grosses mains, ça nous donne rudement du cœur.

Au service, je travaillais ferme pour obtenir de l'avancement. Je m'efforçais de bien aménager mon charbon, car la compagnie nous rachète le combustible que nous économisons et chaque pièce de dix francs gagnée, je me disais : c'est pour la p'tiote, et quand parfois avec cet argent, je lui rapportais un bonnet, une brassière, des babioles, il fallait voir comme Lisbeth était joyeuse ! Un de ses bons sourires me payait de toutes les heures passées la nuit, sous le vent et la pluie, à garnir et à surveiller le foyer de la machine.

Mais voilà, il paraît que c'est défendu d'être longtemps heureux ici-bas.

Il y a six mois, un jour que je ne faisais que passer avec le train, en gare de Grenoble, la mère m'apporta l'enfant à embrasser. Il neigeait dru ; ses petits membres furent saisis.

Elle prit froid... et trois jours après elle était morte !

A ce passage de son récit, le pauvre homme fondit en larmes.

Puis il reprit. Depuis, voyez-vous, Lisbeth et moi, nous sommes touchés !

Chez moi le physique est bon et je résiste. Mais elle, elle s'étiole. Elle se meurt de la p'tiote, quoi ! Le médecin m'a dit : Il faut la changer d'air. Alors je l'ai menée au pays où les vieux vont la soigner.

En partant, elle m'a dit qu'au retour elle ne voulait plus habiter Grenoble où l'enfant était morte. J'ai demandé un autre service. On me l'a accordé, et je m'y rends.

Samedi j'ai fait notre déménagement. Hier, dimanche, le matin, j'ai emporté un pain et un saucisson, et une dernière fois, je suis allé au cimetière déjeuner et passer la journée avec la p'tiote !

ROTZ.

© VILLE DE SISTERON

CHAPELLERIE FINE

MODES DE PARIS

BAROU

SISTERON

Maladies Contagieuses

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER

Maladies de la Peau
Dartres, Vices du Sang
Glandes, etc., etc.
Guéris par les
BISCUITS DÉPURATIFS
du Dr OLLIVIER
Seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris

Seuls autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. — *Admis dans les Hôpitaux de Paris.* Guérison certaine, par ce puissant Dépuratif, des *Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles ou anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge,* etc., etc.

VOTE D'UNE RÉCOMPENSE DE 24,000 FR.

Aucune autre Méthode ne possède ces témoignages de supériorité

Traitement agréable, rapide, inoffensif et sans rechute.

62, RUE DE RIVOLI, Paris. Consultations de 1 à 6 h. et par Correspce

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE L'UNIVERS

Une brochure sur ces Maladies accompagne chaque boîte.

Spécialité de Liqueurs

PHARMACEUTIQUES

Liqueur Vermifuge des Alpes

F. IMBERT

PHARMACIEN

SISTERON

Le Gérant : Louis SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit Alpin*, rue de la Paix, 11.

ABONNEMENTS SANS FRAIS

à tous les Journaux

politique, littéraires, religieux, financiers. commerciaux, industriels, agricoles, scientifiques, de médecine et de modes

DE PARIS, DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER

AGENCE HAVAS, rue de Bausset, 4

LOTERIE D'AMSTERDAM

TIRAGE le 10 Novembre prochain

Billet 1 Franc — *TROIS MILLIONS DE LOTS* — Billet 1 Franc

7,966 Gagnants

EN VENTE PARTOUT

VENTE en GROS : Adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris

Et au Trésorier M. WIDEMANN, *Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.*

M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province

Manufacture des POMPES BROQUET 121, Rue Oberkampf, Paris

En vue de l'abondante recolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de **Pompes Rotatives** ou **à pistons perfectionnées** spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'**Alambics-Valyn,** indispensables à toutes distillations agricoles. *Demander l'envoi des Prospectus illustrés* qui sont adressés *Franco.*

IMPRIMERIE COMMERCIALE

L. SAUVION

11, RUE DE LA PAIX, 11, MARSEILLE

Labeurs, Brochures, Circulaires, Affiches de tous formats, Journaux, Ouvrages Administratifs.

TYPOGRAPHIE - Impressions en tous genres - LITHOGRAPHIE

CAFÉ DES VOYAGEURS

30, Cours Belsunce

MARSEILLE

REGIS CHAMPT

PROPRIÉTAIRE

Ouvert à 4 h. du matin - Déjeuners au Chocolat et Café au Lait

SPÉCIALITÉ

de Bière Étrangère en Grand Bock

et de LYON en Bouteilles

CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

A. NICOLAS

PHARMACIEN

FORCALQUIER

PILULES DES ALPES

Purgatives, Dépuratives, Antiglaireuses

Ces Pilules s'emploient principalement contre : la Constipation, la Migraine, les Affections bilieuses, les Coliques, les Maladies du foie, la Jaunisse, les Acretés du foie, les Abcès, les Clous, les Maladies de peau, les Rhumatismes, la Goutte, etc., etc.

PRIX : 2 fr. *LA BOITE*

Le Mode d'emploi est délivré à tout Acheteur

MARSEILLE-RAPIDE

GUIDE DE POCHE

Contenant un PLAN DE MARSEILLE et des renseignements utiles à tous et permettant de visiter la ville en

12 HEURES

EN VENTE chez tous les LIBRAIRES de Marseille

et chez les ÉDITEURS, 9 rue Haxo

Prix : 1 fr. 50

Les Bureaux du «Petit Alpin»

A DIGNE

SONT SITUÉS

53, BOULEVARD GASSENDI, 53

EN FACE

L'HOTEL RÉMUSAT

SALON DE COIFFURE

PARFUMERIE — CHEVEUX

B. TURIN

BOULEVARD GASSENDI

DIGNE

Vins fins, Liqueurs, Fruits confits

L. CHRESTIAN

CONFISEUR-PATISSIER

SISTERON

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

35, Rue Grignan, 35, MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE DU MIDI reçoit des Dépôts d'un an au taux de *six pour cent par an.*
Elle commandite les associations ouvrières de consommation et de production.
Elle escompte les valeurs commerciales et fait des avances sur titres et sur marchandises.

© VILLE DE SISTERON